

SANTÉ PUBLIQUE

Parution du rapport Chauvin commandé par le ministère de la Santé

A l'occasion du colloque tenu au ministère de la Santé et des solidarités pour les 20 ans de la loi Kouchner, trois rapports relatifs à la Santé publique ont été remis au ministre. Focus sur le rapport dit « Chauvin ».

Rédigé par le professeur Franck Chauvin, président du Haut conseil en Santé publique, le rapport « *Dessiner la santé publique de demain* » réalise un travail prospectif sur les contours et les aspects institutionnels de l'organisation de la Santé publique dans l'avenir, notamment sous ses aspects de métiers, formations, recherche, expertise et intervention de terrain.

On attirera ici l'attention sur le chantier n° 4 (Doter la France d'un système de santé publique territorial adapté au enjeux) proposant que : « *En lien avec le ministère du Travail, le développement des approches collectives de promotion de la Santé au travail en complément des approches individuelles de Santé au travail constitue également un enjeu majeur, notamment auprès des jeunes adultes en formation professionnelle* ».

Ce même rapport précise également que « *Concernant la Santé au travail, quelques propositions sont esquissées dans ce rapport compte tenu de la nécessité d'approfondir cette thématique, en lien avec les partenaires sociaux et les administrations concernées* ».

Ainsi :

- ▶ la proposition n° 20 vise à favoriser les approches collectives de promotion de la Santé au travail en complément des approches individuelles en s'inscrivant dans la dynamique du PST 3 et de la loi d'août 2021,
- ▶ la proposition n° 21 vise à accompagner l'avancée en âge des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel (renforcer la place de la prévention pour concilier maintien en emploi et qualité de vie au travail),



- ▶ la proposition n° 33 vise à organiser un retour d'expérience permettant d'évaluer la portée et les limites du rôle joué par les Services de santé au travail et de médecine scolaire dans la lutte contre la pandémie.

Le rapport du Pr Chauvin peut être consulté en intégralité sur le site du ministère de la Santé ou sur Presanse.fr ■